

## Je pense être en situation de handicap mais je ne sais pas si je peux me faire reconnaître

### Idée reçue n°1 :

Tous les handicaps sont visibles.

**FAUX, 85% des handicaps sont invisibles.**

### Idée reçue n°2 :

Tous les handicaps s'acquièrent à la naissance.

**FAUX, 15% seulement des handicaps sont de naissance.**

### Il existe 6 familles de handicap :

le handicap **visuel, mental** (déficiência intellectuelle), **psychique** (qui n'affecte pas les capacités intellectuelles), **moteur, auditif**, ainsi que les **maladies invalidantes** (comme le cancer par exemple).



Selon la loi, une personne est reconnue en situation de handicap au travail lorsque **les possibilités d'obtenir ou de conserver son emploi sont réduites à la suite d'une insuffisance ou d'une diminution de ses capacités physiques ou mentales.**

### Chaque situation de handicap est unique et il existe différents types de justificatifs de votre situation :

- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle, titulaires d'une rente, ayant une incapacité partielle permanente au moins égale à 10% (IPP)
- Les titulaires d'une pension d'invalidité, si celle-ci réduit d'au moins des deux tiers leur capacité de travail (PI)
- Les anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité
- Les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'un accident dans l'exercice de leurs fonctions
- Les titulaires de la carte d'invalidité (CI)
- Les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)



**Si vous détenez l'un de ces justificatifs, cela signifie que vous êtes reconnu travailleur handicapé ; n'hésitez pas à en faire part à votre bureau Spring.**

Si vous n'en détenez pas et que vous pensez que votre situation relève du handicap, **vous pouvez engager une démarche de reconnaissance.**



### Vous souhaitez en savoir plus ?

Demandez nos autres fiches mémo en précisant le numéro souhaité à [avoscotesinterimaires@adecco.fr](mailto:avoscotesinterimaires@adecco.fr) :

**FICHE MEMO 2** : Je suis en situation de handicap mais je ne connais pas la procédure pour me faire reconnaître

**FICHE MEMO 3** : Je suis en situation de handicap et je ne vois pas l'intérêt de me faire reconnaître

**FICHE MEMO 4** : Je suis en situation de handicap et j'ai la reconnaissance mais je ne sais pas comment en parler à mon employeur